

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Soirée interactive en dermatologie : Mise à jour en acné et en psoriasis

No d'activité : 96232

Date : jeudi le 28 août 2025

Lieu : Bistrot La Fabrique

Coordonnées : 3619 rue Saint-Denis, Montréal, QC H2X 3L6

L'activité est OUVERTE À TOUS (omnipraticiens et autres professionnels de la santé) de l'ÎLE de MONTRÉAL. Des frais peuvent s'appliquer aux non-membres de l'AMOM. Si des frais s'appliquent, ils seront indiqués juste au-dessus du bouton « Je m'inscris ».

L'INSCRIPTION EN LIGNE est OBLIGATOIRE pour TOUS les participants, et doit se faire via le site de l'AMOM : www.amom.net.

Objectifs

À la fin de ce programme, les participants seront en mesure de :

1. Définir la physiopathologie de l'acné;
 2. Souligner les caractéristiques cliniques de l'acné et établir un diagnostic approprié;
 3. Développer une stratégie thérapeutique appropriée;
 4. Identifier les cas appropriés à référer en dermatologie.
-
1. Expliquer la physiopathologie du psoriasis;
 2. Établir les caractéristiques cliniques du psoriasis et du psoriasis inversée;
 3. Reconnaître les indications des traitements topiques et systémiques, ainsi que les traitements ciblés selon la présentation du psoriasis.
 4. Sélectionner les cas appropriés à référer en dermatologie.

Président de séance : Dre Kahina Taleb

Horaire

2025-08-28	18:00	18:15	Accueil/Clôture		
2025-08-28	18:15	19:45	Conférence	Mise à jour en acné	Dr Marco Caruana
2025-08-28	19:45	21:15	Conférence	Mise à jour en psoriasis	Dr Marco Caruana
2025-08-28	21:15	21:30	Atelier	Conclusion/Évaluation en ligne	

Les places sont limitées à 35 participants.

Pour tous les médecins omnipraticiens, qu'ils soient membres de l'AMOM, de l'AMCSLCQ ou qu'ils ne fassent partie d'aucune association, l'inscription aux formations se fait sur le site www.amom.net en cliquant sur l'onglet « Formations » à la page d'accueil.

Si vous n'avez pas encore de compte en ligne, il sera nécessaire d'en créer un. Comme la création du compte se fait sur le site de l'AMOM, assurez-vous de bien choisir le bon libellé dans le menu déroulant (membre, non-membre ou autres professionnels) et de remplir le formulaire.

Assurez-vous également d'ajouter votre numéro de pratique dans votre profil afin que nous puissions enregistrer votre

présence.

Une fois cette étape terminée, vous pourrez procéder à l'inscription.

Si vous êtes un omnipraticien, que vous pratiquez à Montréal et ne faites partie d'aucune association, nous vous conseillons vivement d'adhérer à l'AMOM afin de profiter de tous les avantages. Rendez-vous sur www.amom.net/inscription.

L'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Sun Pharma Canada Inc. et Arcutis Biotherapeutics Canada.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.